

Formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE)

17^{ème} cohorte – Avis de recrutement pays

La mobilisation des États et des bailleurs autour de la définition des plans de développement des systèmes éducatifs a engendré une demande de compétences nouvelles au sein des ministères en charge de l'éducation. Un élément de réponse à cette demande est une offre de formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE), qui a vu le jour en 2007.

L'objectif visé par cette formation est de transmettre aux cadres africains en charge de la définition, du pilotage, de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs (dans les ministères en charge de l'éducation et les ministères partenaires) les méthodes d'analyse développées par le Bureau pour l'Afrique de l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO (IIEP-UNESCO Dakar) dans ses différentes activités. Il s'agit d'une formation en cours d'emploi qui vise chaque année trois à cinq pays de la région Afrique, comprenant 10 à 15 candidats par pays.

Une formation :

- bimodale et en cours d'emploi*
- diplômante et opérationnelle*
- destinée aux cadres africains en charge de la définition, du pilotage, de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs*

Coorganisée par l'IIEP-UNESCO Dakar et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), la formation PSGSE recouvre une année complète d'une offre de Master. Elle débouche donc, pour les étudiants intégrés dans la formation au titre de la formation diplômante¹ et qui valident les deux semestres, sur l'octroi des 60 crédits ECTS liés à la formation.

Le champ relativement large de la formation (planification, financement, évaluation des acquis, analyse des performances, ...) et sa dimension très opérationnelle et appliquée ont conduit à la mise en place d'une offre de formation qui dure 14 mois. Elle propose 8 modules selon une approche d'enseignement bimodale : en présentiel (3 regroupements qui interviennent en début, au milieu et en fin de formation, afin d'approfondir la compréhension et la maîtrise des méthodologies enseignées et de tenir les activités de validation), à distance et en ligne (travail personnel et/ou en groupe, réunions synchrones, webinaires).

¹ Sont intégrés dans la formation PSGSE **au titre de la formation diplômante**, les candidats admis qui sont soit titulaires d'un **diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique délivré par l'UCAD**, soit titulaires d'un **diplôme de niveau Licence académique admis en équivalence par l'UCAD**, soit bénéficiaires d'une **dispense** de Licence délivrée par l'UCAD. Les candidats admis qui ne sont dans aucune de ces situations **sont invités à intégrer la formation PSGSE au titre de formation professionnelle certificative**.

N.B. : La tenue des regroupements présentiels à Dakar est sujette à l'évolution de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19 au Sénégal, mais aussi globalement, dans le monde. L'IIEP-UNESCO Dakar et la FASTEF s'appuient sur les directives et recommandations émises par les autorités qui les gouvernent afin de décider du maintien ou non des regroupements présentiels, dans leur nombre et leur forme originelle. Lorsqu'il s'avère nécessaire d'annuler un ou plusieurs regroupements, des plans de contingence sont établis. Ceux-ci sont mis en œuvre afin de garantir que les enseignements-apprentissages soient impactés au minimum par l'annulation desdits regroupements.

La formation PSGSE a enregistré des taux de rétention et de réussite quasi exceptionnels en matière de formation à distance. Ces bons résultats sont notamment à porter au crédit d'un contenu de formation qui est très en phase avec les pratiques professionnelles de nos étudiants, ainsi qu'en témoignent les résultats des évaluations organisées à la clôture de chacun des modules. Les fiches de synthèse de ces évaluations révèlent en effet que les étudiants sont extrêmement positifs sur la pertinence de la formation : ce qu'ils apprennent dans la formation PSGSE les intéresse et est utile pour leur travail.

Nous recrutons à présent la dix-septième cohorte (rentrée : octobre 2023). Le processus de candidature d'un pays à la formation PSGSE se décompose en six étapes :

Étape 1 – Avis de candidature : le(s) Ministre(s) chargé(s) de l'éducation du pays candidat envoie(nt) à td.kinkin@iiep.unesco.org une lettre de candidature-pays assortie d'une liste des candidats à la formation (si possible, une vingtaine de candidats afin de laisser une marge de manœuvre à la commission de sélection).

Étape 2 – Envoi des dossiers des candidats : le(s) Ministère(s) envoie(nt) à td.kinkin@iiep.unesco.org (cf. Guide du candidat) **avant le 15 mai 2023**, les dossiers de candidature composés :

- de la lettre de motivation ;
- du curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes certifiées conformes justifiant du niveau licence (trois années d'études supérieures) de chacun des candidats à la formation (baccalauréat et postsecondaire) ;
- des copies des relevés de notes certifiées conformes obtenues aux examens postsecondaires ;
- de l'attestation de service (justifiant d'au moins trois années d'ancienneté dans le domaine de l'éducation et détaillant les postes occupés ainsi que les tâches liées).

Étape 3 – Soumission des dossiers de candidatures sur la plateforme de l'UCAD : les candidats doivent également présenter leurs dossiers de candidature impérativement via la plateforme <https://admission.ucad.sn>, parallèlement à l'envoi des dossiers par email.

Étape 4 – Réception de l'avis de la commission de sélection : mi-juin, les pays candidats sont informés des résultats provisoires² de la Commission de sélection.

Étape 5 – Demande d'équivalence des diplômes : les candidats admis, titulaires d'un diplôme académique de niveau Licence (3 années d'études dans une structure d'enseignement supérieur) délivré **par une institution autre que l'UCAD** souhaitant intégrer la formation PSGSE au titre de la formation diplômante introduisent une demande d'équivalence auprès de l'UCAD (cf. Procédure de demande d'équivalence).

² La sélection définitive d'un candidat est assujettie aux conclusions issues de l'étude, par l'UCAD, des éventuelles demandes d'équivalence ou de dispense.

Étape 6 – Recherche du financement national : le pays candidat doit obtenir (auprès éventuellement de ses bailleurs de fond) les montants permettant de financer les frais d’inscription, pédagogiques et de réalisation (2 000 000 FCFA/étudiant) ainsi que la participation de ses étudiants aux trois regroupements présentiels³ organisés à Dakar (billets d’avion, frais d’hébergement et partie des frais de restauration). Il est demandé dans ce cadre que soit complété et renvoyé à td.kinkin@iiep.unesco.org **avant le 15 juillet 2023** un formulaire (voir pièces jointes) nous assurant de l’effectivité de la prise en charge financière de chacun des participants sélectionnés. Un budget estimatif peut être établi sur simple demande à td.kinkin@iiep.unesco.org.

La suite du processus induit un traitement plus individuel des dossiers : finalisation du dossier d’inscription par les personnes sélectionnées, **paiement des frais d’inscription, pédagogiques et de réalisation**, ... En effet, les candidats sélectionnés auront à compléter leurs dossiers d’inscription **avant le lancement de la formation en octobre**. Ils doivent compléter leur dossier en fournissant les pièces suivantes :

- une demande d’inscription (adressée au Doyen de la FASTE F) ;
- une copie de la carte d’identité (pour les Sénégalais) ou du passeport en cours de validité (pour les non sénégalais) ;
- une preuve de paiement des frais.

Au-delà des candidatures institutionnelles, la formation PSGSE est également ouverte **aux candidatures individuelles** ayant le niveau requis et disposant des conditions financières et techniques pour y participer. Elles sont concernées par les étapes 2 à 4 de la procédure de sélection. Cependant, l’envoi de leur dossier de candidature se fera de façon individuelle.

Pour plus d’informations sur le recrutement de la 17^{ème} cohorte de la formation PSGSE, vous trouverez en annexe à cet appel à candidatures :

1. la brochure de présentation de la formation PSGSE ;
2. le descriptif de la formation ;
3. le guide du candidat,
4. le calendrier 2023-2024 ;
5. le document détaillant la procédure de demande d’équivalence auprès de l’UCAD ;
6. un exemple de budget pays (exemple d’une équipe de 10 cadres de RDC) ;
7. le formulaire de prise en charge de la participation à la formation PSGSE.

³ Regroupements présentiels dont la tenue est sujette à l’évolution de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19 au Sénégal, mais aussi globalement, dans le monde.